

COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°73/NP

REUNIE LE 12 NOVEMBRE 2012
Stade Blériot

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Carmen CHOQUE, Sarah DUBOS, Alain GOGIBUS, Jacqueline MROZINSKI, Michel MROZINSKI, Jocelyne PETIT, André RICHEZ, Jacqueline RICHEZ, Claudette VOLVERT.

Absents excusés : Cédric MARTIN, Bernard KIEFFER, Claude HUCHARD.

1. Approbation du CR de la réunion n° 72 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Organisation concours en salle des 17 et 18 novembre 2012 :

Le repas en commun n'est prévu que pour dimanche, puisque nous n'avons le gymnase qu'à midi le samedi. Le montage de la salle sera fait vendredi soir. Il faudra voir avec Ryad qui occupe le gymnase le samedi matin pour savoir si on peut installer complètement le matériel vendredi soir.

Il y a 124 inscrits à ce jour. Guy TORLET fera des crêpes sucrées et salées. On ne prévoit pas de croque monsieur, mais seulement des sandwichs au jambon et à la rosette. Un punch sera offert à l'issue des trois départs. Comme d'habitude Jacqueline fera les courses en fonction du nombre d'inscrits.

Le cadeau remis au greffe sera un stylo. Il y a un tarif spécial pour les archers qui participent à deux départs : adultes : 8 € un départ, 12 € pour deux. Jeunes jusque juniors : 6 € un départ, 8 € pour deux.

Sarah a acheté le nécessaire pour les récompenses au premier de chaque catégorie, un panier garni avec un pot de confiture fait par Jocelyne avec un cache pot finement brodé par Jocelyne, vinaigre, moutarde, un paquet de biscuits roses et un petit paquet de bouchons au marc de champagne pour les adultes et au praliné pour les enfants. (Il y a 32 catégories).

Les paniers seront confectionnés par les archers bénévoles du samedi, les récompenses étant remises le dimanche.

3. Calendrier saison 2012-2013 :

Norbert va renvoyer un nouveau calendrier, diverses dates de concours ayant été changées.

Notre FITA du mois de juin sera championnat de la Marne ainsi que notre tir 3D du 14 avril.

Le 3D ne pourra pas avoir lieu à FRESNES LES REIMS pour cause de travaux sur la route reliant FRESNES à WITRY LES REIMS. Norbert a contacté le moto club de Hermonville qui dispose d'un grand circuit. Il y a beaucoup plus de surface qu'à Fresnes. Aucune compétition n'a lieu le dimanche, nous pourrions en disposer.

Il faudra prendre des précautions pour installer le samedi, car le terrain est ouvert aux licenciés.

4. Point sur les écoles de tir :

Les écoles de tir sont particulièrement calmes cette année, malgré un nombre de débutants important. Bernard chapeaute tout le groupe (27 archers de 1^{ère} année). Tout se passe très bien, même les plus jeunes sont très attentifs.

Le groupe de minimes de Gilles tourne bien. Le groupe des 2^{ème} et 3^{ème} années du vendredi aussi.

Il n'y a pas encore eu de passage de flèches qui est prévu bientôt, ainsi que les épreuves du Trophée Champ 'Ardennais.

5. Trophée Champ'Ardennais :

Aurélie MILET a demandé aux clubs de la Ligue s'ils accepteraient d'accueillir la finale de la ligue. Le Comité donne son accord pour le 8 juin après midi à Blériot.

6. Circuit marnais :

Aurélie MILET a envoyé un mail aux clubs pour savoir lesquels accepteraient d'accueillir les différentes épreuves du Circuit Marnais.

Nous accueillons la finale du Trophée Champ'Ardennais nous laissons le Circuit Marnais aux autres clubs.

7. Suivi du budget 2012 et nombre de licenciés :

Philippe TETART va venir reprendre sa licence. La secrétaire va envoyer aux

licenciés de l'année dernière qui ne sont pas revenus un courrier de rappel en demandant à ceux qui avaient emprunté du matériel de le rapporter avant fin novembre à défaut de quoi le chèque de caution sera encaissé sans autre avis.

Le budget est actuellement équilibré et nous pensons finir l'année avec un excédent d'environ 1 000 à 1500 €.

La subvention du CNDS diminue régulièrement tous les ans. Celle de la Ville a augmenté de 500 €. En recettes animations nous avons eu 550 € grâce aux bénévoles qui ont œuvré pendant le mois de juillet.

Nous avons demandé une subvention de 800 € pour le drapeau, d'après les différents contacts avec la municipalité, on devrait avoir une somme d'allouée par la commission des finances de la Ville.

Pour le tir campagne du mois de mai on peut demander à Vertus de nous prêter des cibles au lieu de les acheter, pour voir comment ça se passe pour la première fois.

8. Préparation de la St Sébastien

Nous avons réservé la salle pour le 19 janvier 2013 pour environ 150 €.

Plusieurs propositions sont à l'étude pour le traiteur. Le sujet sera évoqué à la prochaine réunion de bureau.

9. Questions diverses :

Panneau : pour récompenser les clubs labellisés, la FFTA a proposé aux 200 premiers clubs demandeurs un panneau publicitaire pour 60 € au lieu de 120 €. La Compagnie en a fait l'acquisition.

Sponsor : des négociations sont en cours avec SIXT pour un partenariat pour le prêt de véhicules pour le transport des archers ou de matériel.

Membres du comité directeur :

L'assemblée générale de 2014 sera électorale. Afin de ne pas évincer les candidats au comité directeur, deux propositions sont faites :

soit limiter l'âge des candidats

soit ne pas mettre de limite quant au nombre des candidats, la limite inférieure étant de 6.

La seconde solution a été votée à l'unanimité par les membres présents du comité directeur, il faut donc modifier les statuts en conséquence lors de l'AG 2013.

COMPAGNIE D'ARC DE REIMS

Le 1^{er} alinéa de l'article 6 des statuts est rédigé comme suit :

Le Comité directeur de l'association est composé de 10 à 15 membres élus au scrutin secret pour 4 ans par l'assemblée générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant.

Il pourrait être soumis au vote de l'assemblée comme suit :

Le Comité directeur de l'association est composé d'au moins 6 membres, sans limitation de sièges, tous les candidats à l'élection pouvant être élus au scrutin secret pour 4 ans par l'assemblée générale des électeurs prévus à l'alinéa suivant.

Le 8^{ème} alinéa du même article : En cas de vacances, le comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale sera supprimé.

Baptême du drapeau :

Il est prévu le 13 janvier 2013 à 9 heures 30 à l'église St Sébastien de BETHENY. Une invitation sera envoyée à la Ville de Reims et à l'Office des Sports.

Echarpe du Roy :

Alain présente au comité la nouvelle écharpe du Roy de Compagnie qui a été réalisée par Mr TORLET pour 75 euros.

Trophée des 80 ans de la compagnie :

Norbert présente le trophée des 80 ans de la Compagnie fait par Alain, qui sera mis en jeu lors des challenges d'hiver au mois de janvier 2013, en remplacement du challenge « Caisse d'Épargne ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30.

La Secrétaire,

Le Président,

Claudette VOLVERT

Norbert PERREUX